



NATION
huronne-wendat

255, place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : (418) 843-3767
Ligne sans frais : 1-877-712-3767
Télécopieur : (418) 842-1108

KONRAD H. SIOUI

GRAND CHEF DE LA NATION HURONNE-WENDAT
GRAND CHIEF HURON WENDAT NATION

**RAPPORT D'ÉTAPE – DÉCEMBRE 2017
FIN D'ANNÉE 2017 – DÉBUT 2018**

Wendake, le 15 décembre 2017

À tous les membres de la Nation huronne-wendat, Kwe Aweti, Akwekon,

Nous voici déjà rendus à l'aube d'une nouvelle année. Que le temps passe vite! Depuis le dernier rapport, beaucoup de travail a été accompli au bénéfice de tous nos membres, peu importe où ils résident. L'été s'est révélé des plus favorables. Le beau temps ainsi que les soirées douces et champêtres nous ont fait oublier ce printemps pluvieux qui n'en finissait plus. Les enfants ont fait le plein d'énergie et nos aînés ont repris leur teint d'été. Arrivés à l'automne, à la reprise des activités régulières et du retour à l'école, nous nous sommes surpris à remarquer la température clémente. Quel bel automne nous avons vécu! Puis, après la pêche sur le Nionwentsïo et au-delà, la chasse au gros gibier a semé la frénésie encore une fois dans nos cœurs et dans nos familles. Nous chassons collectivement et pour nous nourrir. Notre chasse communautaire permet d'approvisionner un bon nombre des nôtres, qui, autrement, n'y auraient pas accès. Enfin, cette période de temps s'est révélée extrêmement chargée au niveau du travail car de très nombreux dossiers sont menés de front, avec les rencontres ministérielles et autres. Je suis donc très heureux de vous soumettre ce rapport de fin d'année 2017 qui, j'en suis certain, saura vous informer en toute transparence sur les affaires de la Nation.

LE NIONWENTSÏO : Notre traité national, nos droits et nos responsabilités!

Nos efforts devant les autorités politiques du Québec, avec le premier ministre Philippe Couillard en tête, se sont révélés fructueux quant à la nécessité gouvernementale de reconnaître en début de discours officiel, le territoire national des Hurons-Wendat, le Nionwentsïo. Ainsi, lors de la visite officielle à l'Assemblée nationale de la première ministre de l'Ontario, Mme Kathleen Wynne, le premier ministre Philippe Couillard, en réplique diplomatique, a également reconnu être sur le territoire ancestral des Hurons-Wendat et, devant le Chef régional Ghislain Picard et moi-même, il a salué le Nionwentsïo. Mme Wynne avait auparavant remercié la Nation huronne-wendat de l'accueillir sur son territoire national devant l'ensemble de la députation québécoise. La ligne de conduite d'en faire autant a été ensuite transmise à l'ensemble du Conseil des ministres. Depuis, autant le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, que les autres ministres commencent leur discours avec ces mots qui, à notre oreille, font tant de bien et nous apportent paix et sécurité.

Pendant ce temps, nous avons poursuivi avec intensité les démarches visant à nous adresser directement à la Cour Supérieure par une action déclaratoire, afin de protéger nos droits inhérents, nos droits issus de traité et notre territoire national contre la ratification imminente de la convention multipartite à être finalisée par les quelques communautés innues qui réclament effrontément l'entièreté du Nionwentsïo, incluant notre Seigneurie de Sillery. Nous procédons présentement à une analyse en profondeur de l'ensemble de notre démarche juridique, y compris toute la portée de titre territorial huron-wendat. Notons que même après avoir tendu la main au nouveau Chef de la région du Lac St-Jean, Clifford Moar, ce dernier continue de faire la

sourde oreille en refusant de nous répondre et en déclinant l'invitation du Canada et du Québec de se joindre avec nous au processus de médiation présidé par la Juge Louise Otis.

Le Chef Clifford Moar, en compagnie du Chef Martin Dufour de la Haute-Côte-Nord, continue de prétendre que tout leur appartient et que notre peuple est immigré sur leur sol. Ils se comportent avec encore plus d'intransigeance en signant des permis à leurs membres leur permettant d'aller importuner nos chasseurs, nos trappeurs et nos familles, en affirmant être en droit d'occuper nos terres et nos lieux. Ils se comportent en véritables individus irrespectueux des autres, qu'ils soient Hurons-Wendat ou Québécois.

J'avais bien cru qu'avec le retour du Chef Moar, les relations prendraient une autre tournure mais son refus global fait en sorte que nous n'avons d'autre choix que nous protéger et continuer de faire respecter nos droits. Nous sommes à l'œuvre et nous avançons vite et bien. Enfin, une seule question se pose aux Innus-Petapan à cette étape-ci : «Êtes-vous prêts, autant que les Hurons-Wendat le sont, à vous présenter devant la Cour et faire reconnaître officiellement votre titre territorial sur le territoire nommé Nionwentsio? Si vos prétentions et vos réclamations sont si fondées, êtes-vous maintenant disposés à les faire reconnaître précisément par la Cour?» Quant à nous, Hurons-Wendat, non seulement avons-nous déjà passé par le chemin des cours de justice, mais nous sommes décidés, en ce jour, à y retourner et à prouver hors de tout doute la portée juridique de notre occupation territoriale historique, eu égard à la politique fédérale de revendication territoriale globale dans laquelle est inscrite la prétention des Innus-Petapan.

Les Chefs Moar et Dufour doivent se comporter autrement qu'en féodaux, pratiquant l'envahissement progressif des territoires des autres Nations et du même coup, mettant en péril la sécurité de tous. Aucune société civilisée ne peut tolérer ce germe de violence et d'agression et nous continuons d'en appeler auprès des premiers ministres du Canada et du Québec afin de réparer l'erreur commise en 2004 et de reconnaître clairement la possession de nos biens et de nos territoires. Cette mascarade a assez duré!

PLANIFICATION STRATÉGIQUE :

Projection future pour l'ensemble de nos membres

Avec la mise en place de notre politique visant à répondre à l'ensemble de nos membres en matière de priorité d'emplois et d'espace vital par l'ajout de terres accessibles, en particulier pour nos nouvelles familles, nous concentrons nos efforts afin de préparer Wendake pour les années futures. Notre développement socio-économique est en pleine effervescence et jamais auparavant n'avons-nous été aussi actifs en matière de construction d'infrastructures, répondant à nos besoins modernes actuels et à venir. Notre plan d'action est de prioriser aussi la réalisation complète du projet Tortue «YÄNDIA'WICH» car nos membres aînés sont notre prédominance absolue.

COMITÉ STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE WENDAKE EST

En 2010, afin de répondre à la croissance de sa population et à ses besoins, le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) demandait à ses membres, par voie référendaire, l'autorisation d'agrandir Wendake par l'acquisition de terrains contigus à Wendake, situés le long du boulevard de la Colline (Wendake Est). À la suite de la réponse positive obtenue au référendum et l'achat de terrains d'une superficie de plus de 7 M. de pieds carrés, le CNHW entamait un long processus impliquant nos procureurs et les différents niveaux de gouvernements dans le but de transférer ces terres et leur donner le statut de « terres de réserve ».

Finalement, ce n'est qu'en 2015 que ces lots obtenaient le statut de « terres de réserve » (art. 91.24). Aujourd'hui, les terrains situés dans le secteur de Wendake Est sont prêts à accueillir des infrastructures, comme le Complexe sportif de Wendake (Complexe) qui allie une dimension de développement économique avec des besoins de nature communautaire. La construction de cette installation étant présentement en cours,

il est maintenant important d'établir une vue d'ensemble d'aménagement et d'optimisation du territoire, en tenant compte des besoins de la Nation en termes de développement commercial et industriel.

Pour ce faire, le CNHW réunissait l'été dernier une équipe multidisciplinaire formée de représentants du CNHW et de professionnels, en vue de réaliser une analyse stratégique sur les opportunités de développement de Wendake Est. Notons qu'une aide financière de Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) a rendu possible la mise en place de cette équipe en charge de réaliser cette importante réflexion.

Ainsi, l'objectif du comité stratégique est d'étudier et d'analyser en profondeur le potentiel économique de Wendake Est et d'en arriver à formuler au CNHW des recommandations claires et précises. L'analyse stratégique prendra en considération le contexte socio-économique de la Nation, son environnement géographique, sa démographie, les entreprises existantes, la compétition, les partenariats possibles, les programmes de subventions disponibles, les études de marché et le contexte juridique. L'objectif de cet exercice est de doter le CNHW d'une vision claire et optimale en termes de développement de son territoire, de manière à favoriser la création d'entreprises et d'emplois et à générer des revenus autonomes pour la Nation. ,

Le comité stratégique s'inspirera de l'étude préliminaire déposée en mai 2016 par la firme d'experts-comptables Deloitte qui avait réalisé un premier survol des possibilités de développement de Wendake Est. À titre d'exemple, le rapport de Deloitte identifiait les opportunités suivantes : une superclinique médicale, une résidence pour personnes âgées, des espaces commerciaux style « outlet », des unités résidentielles locatives, etc. Ainsi, le comité en place approfondira l'analyse de chacune des propositions et identifiera un plan d'ensemble réaliste et bénéfique pour la Nation. Le comité stratégique déterminera également toutes les questions d'ordre juridiques rattachées à la gestion des terres et se penchera notamment sur la possibilité de recommander au CNHW de procéder via le processus de désignation des terres en vertu de la *Loi sur les indiens*. Ce mécanisme permet aux Premières Nations d'identifier des terres qui pourraient par exemple être destinées à certains projets de nature commerciale sur leur réserve et en tirer profit financièrement. Lorsqu'une Première Nation désigne des terres, elle permet à son partenaire d'affaires d'exploiter temporairement une entreprise sur une section précise de la réserve tout en conservant ses droits sur ces lots. Le processus de désignation est sérieux et nécessite un haut niveau d'échange d'informations. Les travaux du comité stratégique se dérouleront au cours des prochains mois et un rapport final sera soumis au CNHW au printemps 2018.

WENDAKE CONSTRUCTION ET AUTRES ENTREPRISES HURONNES-WENDAT :

Travaux lourds et réfection des principales artères routières

Au mois de février 2017, le CNHW lançait officiellement son chantier d'une envergure de 5 M \$ pour l'aménagement des premières infrastructures d'utilité publique sur Wendake Est (adjacent au boulevard de la Colline). L'exécution des travaux s'est effectuée en régie interne avec l'implication de notre propre entreprise nationale : Wendake Construction S.E.C. Le projet dont l'échéancier s'étend sur une période de deux ans comprend les raccordements des réseaux d'aqueduc, gazier, d'égouts domestiques et pluviaux et d'électricité.

Le projet inclut également la construction d'environ 1 km d'une nouvelle rue située dans ce périmètre et l'aménagement de deux bassins de rétention pour la gestion des eaux de surfaces. Cette première phase d'aménagement de Wendake Est servira notamment à desservir le nouveau Complexe dont la mise en service est prévue en février 2018 et plusieurs autres projets communautaires structurants qui font actuellement partie d'une vision de développement globale.

Par ailleurs, c'est à partir du mois d'août 2017 que le CNHW s'est vu confirmer une aide budgétaire pour le financement des travaux de réfection des rues Chef Max-Gros-Louis, du Loup et Chef Stanislas-Koska. Rapidement, les équipes de Wendake Construction S.E.C. (WC) se sont mobilisées pour débiter cet ambitieux projet d'une envergure de 9 M \$. Il s'agit d'une réfection complète et une mise à niveau de l'ensemble des infrastructures souterraines et de surface. En résumé, il s'agit de plus de 7 200 mètres de conduites qui ont été remplacées, 1 750 mètres linéaires de pavage mis en place et 1 120 mètres linéaires de trottoirs réaménagés. De plus, l'éclairage de la rue sera optimisé et amélioré. Le tout sera fonctionnel d'ici le mois de février 2018.

Les projets d'aménagement de Wendake Est et la réfection de la rue Chef Max Gros-Louis ont procuré un emploi à temps plein à plus d'une quinzaine de travailleurs hurons-wendat. Des opérateurs de machineries lourdes, des travailleurs spécialisés en pose de conduites, en signalisation, en électricité et en arpentage ont eu l'occasion de contribuer aux travaux d'expansion et de réfection de nos infrastructures. Trois entrepreneurs locaux ont été invités à participer activement aux travaux dans les domaines suivants: électricité, signalisation et excavation. C'est plus de 1.5 M \$ en retombées directes pour nos entrepreneurs hurons-wendat.

En plus des emplois et des retombées économiques positives, WC contribue au maintien de la santé financière de notre Nation. Cette année encore, notre entreprise communautaire devrait retourner dans les coffres de la Nation environ 500 000 \$.

COMPLEXE SPORTIF DE WENDAKE ET SALLE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNELLE:

La réalisation du projet du Complexe sportif de Wendake représente un engagement du CNHW qui date de plusieurs lunes. Cette fois, les astres étaient alignés et nos équipes ont travaillé avec énergie pour y arriver. D'abord, il fallait un terrain de 200 000 pieds carrés. Les nouvelles terres acquises en 2010 le long du boulevard de la Colline étaient suffisantes en termes de superficie. Par contre la quantité de roc représentait un obstacle majeur en ce qui concerne le coût d'aménagement. Pour analyser cette problématique, le CNHW a mandaté en 2015 sa compagnie de construction nationale WC pour mettre en œuvre un plan d'aménagement avec l'objectif de préparer ces terres à «coût nul». Le schéma proposé consistait à vendre sur le marché local les produits d'agrégats (pierre, gravier, sable et terre) découlant des activités de dynamitage et de concassage. C'est dans ce contexte qu'à l'été 2015, WC commençait ces travaux de plus de 75 000 tonnes de roc à l'emplacement prévu pour la construction du Complexe.

Ensuite, l'équipe du secteur du Développement économique s'est adjoint les services de professionnels pour l'accompagner dans la réalisation d'un plan d'affaires complet. Une étude de marché et des échanges avec M. Charles Vigneault, propriétaire du Complexe sportif Trane de Boischatel, ont contribué à la bonne compréhension d'un projet de cette envergure. L'objectif poursuivi pour garantir la rentabilité d'une telle installation réside dans son coût de construction qui ne doit pas dépasser un certain seuil. Dans notre cas, le seuil budgétaire était établi à 8,3 M \$, incluant les équipements. Ceci comprend une glace de dimension nord-américaine, des gradins pouvant recevoir 400 personnes, un espace pro-shop, un service de cantine et une magnifique salle multifonctionnelle de 5 500 pieds carrés. Beaucoup d'efforts et de travail ont été consacrés au montage financier de ce dossier prioritaire pour la Nation. Entre autres, la recherche du maximum de subventions gouvernementales représentait une étape cruciale pour réduire le niveau d'endettement du projet.

C'est dans ce contexte qu'au printemps 2017, AANC nous confirmait une subvention de 1 M \$ alors que le gouvernement provincial, via le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), annonçait sa participation pour un montant de 500 000 \$. Pour compléter le montage financier, le CNHW a eu recours à des emprunts bancaires en faisant appel aux institutions financières se situant sur son territoire. Au final, le CNHW a emprunté un montant total de 6,8 M \$ portant intérêt à un taux moyen de 5%.

Pour la construction, le CNHW a privilégié le choix de la régie interne en procédant à l'embauche d'un gérant de construction possédant de l'expérience dans la réalisation d'un projet similaire. L'avantage du mode « régie interne » est qu'il permet au CNHW d'appliquer sa politique en matière d'octroi de contrats et d'inviter directement tous les fournisseurs hurons-wendat à soumissionner selon leurs corps de métiers respectifs. Pour sélectionner ce gérant, un concours mis sur pied au mois de mai 2017 a permis au CNHW de confier le mandat à la firme TB4 Construction. Peu de temps après, la construction du Complexe débutait et jusqu'à ce jour, les travaux avancent à un train d'enfer! Malgré l'échéancier extrêmement serré, nous demeurons confiants de procéder à l'ouverture du Complexe le 8 février 2018 avec le tournoi international des Pee-Wee du Carnaval de Québec qui présentera 10 jours de matchs chez nous au printemps prochain.

Au niveau de la préparation de l'ouverture ainsi que pour les opérations du Complexe, le CNHW concluait à l'été 2017 un partenariat stratégique avec Hockey Québec Centre (HQC), un organisme sans but lucratif dédié au hockey mineur de la région de Québec. Ce partenariat unique établit l'engagement de HQC à faire bénéficier le CNHW de son réseau et de son expertise dans la gestion et l'organisation des activités rattachées aux sports de glace. En vertu de l'entente, HQC met à la disposition du CNHW une équipe multidisciplinaire afin d'assurer différentes tâches administratives, comme le service à la clientèle, la facturation, la comptabilité, la prise de réservation, l'établissement d'un calendrier de réservations et la recherche de commanditaires. Bien entendu, le service des Loisirs relevant de notre fonction publique continuera d'assumer différentes tâches rattachées à l'organisation d'événements et sera directement impliqué au succès du Complexe par le développement et la mise en place d'initiatives communautaires ou scolaires visant à assurer la qualité de vie et le mieux-être de nos membres.

Le Complexe est un rêve devenu réalité et sa réalisation a été rendue possible grâce à une détermination à toute épreuve, un plan d'affaires bien ficelé et un coût de construction réaliste et respectueux de nos moyens financiers. L'insertion au projet d'une salle multifonctionnelle de 5 500 pieds carrés représente un atout important puisqu'il permettra l'organisation de plusieurs types d'événements rattachés aux activités de glace ou tout simplement pour des fins communautaires. Le Complexe est un autre projet qui fera rayonner la Nation huronne-wendat et nous pouvons tous nous féliciter pour sa réalisation. À ce jour, le CNHW a déjà signé plusieurs contrats de location d'heures de glace pour la saison 2018-2019 et l'analyse de la possibilité d'ajouter une deuxième glace au projet est débutée !

STATION-SERVICE DE WENDAKE (PHASE II)

La phase II consistait à ajouter 2 400 pieds carrés au bâtiment initial pour ajouter aux services existants un point de vente de produits de dépanneur et un point de chute pour la livraison de biens sans taxes. Les différents objectifs visés étaient notamment de répondre à la demande de la clientèle, de créer des emplois et de générer des revenus autonomes au bénéfice de l'ensemble de nos membres.

La phase II représentait un projet de 1,34 M \$ incluant les travaux de construction sur le bâtiment et l'acquisition du matériel et des équipements spécialisés. Le montage financier a nécessité une mise de fonds du CNHW de 270 000 \$, des contributions gouvernementales pour un montant total de 665 000 \$ et un prêt bancaire de 400 000 \$. Les travaux de construction se sont terminés au printemps 2017 et l'ouverture a eu lieu le 30 avril 2017. Au niveau de la gestion, compte tenu de la nature des activités du dépanneur, le CNHW a pris la décision de procéder à l'embauche d'un gestionnaire huron-wendat externe, détenant une entente de services assortie d'une multitude de responsabilités. À la suite d'un exercice rigoureux, le processus d'appel d'offres a permis de retenir les services de Mme Audrey Drolet et de son équipe. Mme Drolet, une fière Huronne-Wendat, est détentrice d'un diplôme en administration des affaires et possède plusieurs années d'expérience en entreprise.

Depuis l'ouverture, les opérations ne cessent de s'améliorer et le rythme des ventes est en croissance continue. À titre indicatif, après six mois d'opération, la station-service est en voie de réaliser des ventes record de 13 M \$ sur une base annuelle, soit 10 M \$ de ventes d'essence ainsi que 3 M \$ de produits de dépanneur. Considérant le niveau des ventes réalisées et des besoins de stockage d'inventaire, il est devenu évident que l'espace disponible à l'intérieur du bâtiment ne permettait plus d'offrir le service de point de chute prévu au départ. Nous sommes présentement à analyser un plan B pouvant servir d'alternative et plus de détails seront communiqués à la population prochainement.

Au niveau de la création d'emplois, le nombre précédent de six employés, dont deux à temps plein, est maintenant rendu à 16, dont quatre à temps plein, majoritairement détenus par des membres de notre Nation. En ce qui concerne l'administratif, il faut souligner les complications du processus d'exemption des taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool qui est extrêmement exigeant pour la gestionnaire et le personnel du CNHW, compte tenu des règles de réclamation imposées par le ministère du Revenu du Québec. Ces règles sont lourdes et monopolisent beaucoup de ressources en plus de requérir un niveau de collaboration élevé de la part des caissiers et de la clientèle. Pour résoudre cette problématique, le CNHW a entamé des discussions avec le Ministère et formé un comité de travail composé de représentants du CNHW et du partenaire EKO. Malgré tout, nous sommes très satisfaits de la réalisation de la phase 2 et nous profitons de l'occasion pour remercier toute la population pour la confiance accordée!

HÔTEL «MAISON DES PREMIÈRES NATIONS S.E.C»

Piscine et agrandissement

L'Hôtel «Maison des Premières Nations» (HMPN) a vu le jour en 2008 dans le cadre des festivités entourant le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Cet ambitieux projet de développement touristique a été rendu possible grâce à l'implication de plusieurs partenaires gouvernementaux qui ont cru au potentiel de la Nation huronne-wendat et à sa capacité à relever un projet de cette envergure. En plus du Musée, notre complexe comprend 55 chambres, une salle de banquet et le restaurant La Traite pouvant accueillir 160 personnes. Le projet global représente un investissement totalisant de 16 M \$, soit 11 M \$ pour la construction de l'HMPN et 5 M \$ pour le Musée. Le financement s'est avéré complexe et a nécessité plusieurs intervenants.

En 2006, le CNHW concluait un partenariat stratégique avec Investissement Premières Nations du Québec (IPNQ) qui acceptait d'investir 800 000 \$ dans l'aventure en échange de 40% des parts. Investissements Premières Nations du Québec (IPNQ) est un fonds de capital de risque destiné aux Premières Nations dont les commanditaires sont le Régime des bénéficiaires autochtones (RBA), la Société de crédit commercial autochtone (SOCCA), la Corporation de développement économique montagnaise (CDEM), le fonds FTQ et le mouvement Desjardins. Par ce partenariat, IPNQ acceptait d'accompagner le CNHW et de mettre à sa disposition son équipe de professionnels dédiés à la mise en place de projets d'affaires au sein des différentes communautés autochtones du Québec. Ensuite, le CNHW confirmait des subventions gouvernementales de 6,5 M \$ provenant de différents programmes. Enfin, des prêts bancaires provenant de la RBC et SOCCA complétaient le financement du projet.

Les premières années d'opération de l'HMPN étaient nettement en-deçà des attentes et les pertes financières importantes accumulées au cours des cinq premières années ont remis en question la pérennité de notre entreprise communautaire. Pour remédier à la situation, le CNHW procédait en 2011 à un remaniement du conseil d'administration de l'Industrie touristique et accueillait trois nouveaux administrateurs hurons-wendat issus du monde des affaires et ayant à cœur leur Nation. L'arrivée sur le conseil d'administration de MM. Jean Branchaud, Steeve Gros-Louis et Michel Robitaille a apporté une nouvelle énergie et leurs efforts, combinés à ceux des autres membres dont le Vice-Grand Chef, M. Jean Vincent et le directeur général de IPNQ, M. Haskan Sioui, ont tôt fait de donner les résultats escomptés. Au cours des deux exercices financiers

suivants, les pertes budgétaires de l'HMPN ont diminué de 80% et en 2015, la profitabilité était atteinte pour la première fois. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que notre institution hôtelière est sur la bonne voie et représente le moteur économique dont la Nation avait besoin avec plus de 100 emplois y étant associés. Au cours de l'été dernier, la construction d'une piscine intérieure communautaire était complétée, un projet de 1,1 M \$ rendu possible grâce à des subventions totales de 825 000 \$ de la part des gouvernements provincial et fédéral. Cet ajout important permettra de consolider la clientèle actuelle tout en attirant un nouvel achalandage familial composé de jeunes enfants.

Le succès de l'Industrie touristique de Wendake et les prix nationaux d'excellence gagnés permettent de voir l'avenir avec optimisme et de considérer un projet d'agrandissement qui pourrait doubler le nombre de chambres disponibles actuellement. Un tel développement donnerait l'opportunité d'envisager la possibilité d'intégrer d'autres activités complémentaires à notre hôtel, par exemple des salles corporatives multimédia, un centre de pensée et de spiritualité et un salon de jeu haut de gamme destiné à une clientèle touristique internationale. Des réflexions importantes à cet effet sont à prévoir et c'est ensemble que nous pourrions prendre les meilleures décisions pour le mieux-être de nos institutions. Il faut également prendre soin de nos ressources humaines et poursuivre avec vigueur l'application de notre politique d'embauche qui priorise les emplois pour nos membres. Enfin, la préparation d'une relève huronne-wendat au sein des différents postes de direction de l'Industrie touristique représente également une priorité à mettre en application au cours des prochains mois.

CARREFOUR ARTISTIQUE DE WENDAKE

Le projet du Carrefour artistique de Wendake a été initié en 2013 à la suite d'une réflexion stratégique du CNHW concernant l'optimisation de l'utilisation du site de l'amphithéâtre. Plusieurs objectifs étaient poursuivis en réalisant ce projet, dont les principaux étaient les suivants :

- créer un lieu favorisant le rassemblement des membres de la Nation et les échanges constructifs avec les touristes et visiteurs en excursion à Wendake;
- organiser sur une base régulière des activités culturelles et permettre ainsi aux personnes talentueuses, artistes et artisans de Wendake d'avoir accès à une tribune pour se produire de manière à perpétuer le maintien de la culture et du savoir-faire ancestral (danse traditionnelle, musique, chant, percussion, cuisine, herbage, poème, contes et légendes, etc.);
- rapatrier notre radio communautaire (FM 100,3) et bonifier son contenu et sa programmation par la diffusion en direct ou en différé des activités se déroulant au Carrefour;
- construire un toit permanent au-dessus de l'amphithéâtre et des estrades de manière à faire face aux différentes conditions météorologiques;
- générer de nouveaux revenus autonomes (commanditaires, vente de nourriture, partenariats, spectacles bénéfiques, concours musicaux, etc.) devant assurer la pérennité et le maintien des infrastructures du site;
- éclairer le sentier linéaire longeant la rivière Akiawenrahk (St-Charles), reliant le Carrefour et la Place de la Nation;
- aménager un cercle de danses pour nos besoins communautaires et l'organisation de notre Pow-Wow annuel qui accueille à chaque année des centaines de danseurs traditionnels;
- créer des nouveaux emplois durables et permanents au sein de la communauté de manière à développer une expertise et des compétences pour opérer les installations du site;
- développer les différents médiums de communication pour faire rayonner Wendake et réaliser la promotion de ses commerces, ses institutions, ses événements, ses forfaits touristiques, son histoire et sa culture;
- organiser un spectacle permanent réunissant tous les talents du domaine artistique de notre belle Nation.

Pour assurer la mise en place du Carrefour, le projet a été étalé en trois phases distinctes de réalisation et a fait appel à plus de quatre programmes gouvernementaux. Un plan d'affaires complet a été préparé par le

secteur du Développement économique du CNHW et la contribution de plusieurs intervenants a rendu cet ambitieux projet réalisable. Aujourd'hui, nous pouvons tous nous féliciter collectivement pour le travail accompli.

Phase I : Cette première phase comprenait l'aménagement d'un nouveau studio pour la radio communautaire, le FM 100,3, et la construction d'une boîte à chansons, le 1760-Bistro. Cette phase a nécessité un investissement total 1,1 M \$, dont une subvention de 550 000 \$ provenant du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et 200 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Phase II : Cette seconde étape consistait en la construction d'un magnifique cercle de danses aux abords du canyon de la rivière Akiawenrahk pouvant accueillir plus de 1 000 personnes dans un décor enchanteur, près de notre Terre-Mère. Il s'agit d'un investissement de 300 000 \$ qui a reçu une contribution non-remboursable de 150 000 \$ du SAA.

Phase III : La phase finale comprend la modernisation de la scène extérieure, la construction d'une loge sur le bord de la scène extérieure, l'aménagement d'un sentier illuminé et la construction d'un toit permanent au-dessus de l'amphithéâtre. Cette dernière étape représente un investissement total de 2 M \$ et les efforts du CNHW ont permis de confirmer des subventions pour un montant total de 1,5 M \$ provenant de Patrimoine canadien et Développement économique Canada (DEC). La phase III est sur le point d'être complétée avec la construction de la loge qui devrait débiter au cours des prochaines semaines.

Le Carrefour est un projet structurant qui fait consensus. Il rejoint beaucoup d'intérêts susceptibles de contribuer au rayonnement de la Nation huronne-wendat, que ce soit par la musique, la danse ou le spectacle. Le Carrefour démontre en effet toute l'importance accordée à la communauté artistique et nous rendons hommage aujourd'hui à nos grands ambassadeurs qui sont partis trop tôt; une pensée spéciale s'adresse à MM. Gaëtan et Gilles Sioui.

Pour assurer le financement des opérations du Carrefour et de la radio communautaire, le CNHW a permis l'organisation de bingos communautaire sur les ondes du FM 100,3. Cette activité a débuté au printemps 2017 et a permis d'amasser 75 000 \$ à ce jour, utilisés aux fins prévues. . Merci à tous les joueurs qui nous encouragent et qui participent indirectement au succès. Nous pouvons tous nous féliciter collectivement pour le travail accompli. Maintenant que le « contenant » est en place, nous nous concentrons sur le « contenu ». C'est dans ce contexte que nous réfléchissons au cours des prochains mois à un projet de spectacle estival qui se produirait tout au cours de l'été 2018. L'objectif est d'impliquer toutes les forces vives de notre Nation à ce grand projet communautaire.

DOSSIERS JURIDIQUES - ENREGISTREMENT DES MEMBRES DE LA NATION :

Dossier Descheneaux – correction de dispositions discriminatoires concernant le statut d'Indiens

Dans le cadre de mon dernier rapport d'étape, je rappelais la décision rendue par la Cour supérieure du Québec, dans le dossier Descheneaux, décision qui aura un impact important pour nos membres et notre Nation.

En effet, la Cour supérieure a déclaré que les dispositions de la *Loi sur les Indiens* relatives à l'inscription à titre d'Indien et à l'appartenance à une bande étaient inconstitutionnelles, car contraires à l'article 15 de la Charte. La Cour a donc ordonné au gouvernement fédéral de modifier les dispositions discriminatoires. Le délai fixé pour effectuer les modifications a été prolongé à plusieurs reprises par les tribunaux pour finalement être fixé au 22 décembre 2017.

J'ai suivi personnellement ce dossier d'importance capitale pour notre Nation, notamment afin de m'assurer que les rectifications apportées aux dispositions de la *Loi sur les Indiens* seraient adéquates et corrigeraient efficacement non seulement la discrimination basée sur le sexe mais aussi toutes les autres sources d'injustices, dont celles visant plusieurs de nos membres nés avant 1951. Nous nous sommes assurés que la voix de notre Nation serait entendue lors de la rédaction des modifications.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer que le projet de loi S-3 à l'étude depuis l'automne 2016 a été adopté le 4 décembre dernier.

Cette loi a pour effet d'accorder le droit au statut à tous les descendants directs des personnes nées avant le 17 avril 1985, ces dernières détenant déjà le droit d'être considérées comme des Indiens en vertu des versions antérieures de la *Loi sur les Indiens* (aussi appelée « clause de continuité »). Cependant certains changements, dont ceux ayant pour effet d'éliminer la date limite de 1951, entreront en vigueur ultérieurement après d'autres consultations menées par le gouvernement fédéral.

Soyez assurés que nous continuons de suivre ce dossier de très près et que nous nous assurerons que le gouvernement fédéral mette en œuvre, dans les plus brefs délais, les nouvelles dispositions afin que cesse toute discrimination à l'égard de nos membres. Le CNHW fera également les représentations nécessaires pour s'assurer que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités à l'égard des nouveaux membres de notre Nation tant en matière de financement, de prestations de services et programmes, que d'habitation.

Table de discussion – Protection du Nionwentsïo

En décembre 2014, la Cour fédérale accueillait la demande formulée par la Nation huronne-wendat et ordonnait au Canada de revoir le territoire que devrait couvrir l'Entente de principe conclue avec les Innus (L'ÉPOG). La Cour a reconnu le comportement déshonorant du Canada en raison de l'absence complète de consultation préalable avec notre Nation, alors que le territoire de l'ÉPOG empiète sur notre territoire national, le Nionwentsïo. Cette situation affecte déjà de façon importante l'exercice des activités coutumières de nos membres et la conclusion d'un traité final innu aurait des impacts majeurs et sans précédent pour l'avenir de notre Nation.

À la suite de cette importante victoire, une table de discussion tripartite Nation huronne-wendat/Canada/Québec a été mise en place et de nombreuses rencontres ont eu lieu entre les représentants des parties.

Le CNHW, par le biais de son négociateur, Me Simon Picard, lequel est appuyé par une solide équipe juridique, met présentement en œuvre tous les efforts nécessaires pour que les discussions reprennent entre les parties et mènent éventuellement à des solutions satisfaisantes pour notre Nation, dans le respect de nos droits de traité.

Revendication particulière de Rockmont

La négociation avec le gouvernement fédéral pour convenir d'une compensation pour la cession illégale de notre réserve de Rockmont au début du 20^e siècle a débuté il y a environ trois ans et demi, alors que le gouvernement fédéral, après plusieurs demandes de notre Nation déposées successivement depuis la fin des années 80, reconnaissait finalement, aux fins de la négociation, que la cession n'avait pas été réalisée dans le respect des dispositions de la *Loi sur les Indiens*.

Malheureusement, plusieurs délais ont été occasionnés en grande partie par les changements de négociateurs du côté du gouvernement fédéral. Néanmoins, les négociations ont repris avec le nouveau représentant

responsable et celles-ci vont bon train; nous pouvons compter désormais sur une équipe structurée. Les membres de la Nation seront évidemment informés des développements à venir dans cet important dossier par le biais de séances publiques et de documents d'information. Aussi, il est important de souligner que les termes d'une entente de règlement, incluant l'utilisation de tout montant reçu par la Nation à titre de compensation pour cette cession illégale, devront être présentés et ratifiés par nos membres lors de la tenue d'un référendum.

Loi huronne-wendat concernant les biens immobiliers

Le parlement fédéral a adopté la *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*, laquelle s'applique présentement à Wendake. En effet, cette loi consiste en des règles fédérales provisoires qui sont applicables aux Premières Nations n'ayant pas encore adopté leurs propres règles en matière matrimoniale.

Ces règles comblent donc un vide juridique pour les biens immobiliers matrimoniaux situés dans les réserves lorsque les Premières Nations n'ont pas élaboré leurs propres critères. Les dispositions permettant à chacune des Premières Nations d'élaborer leur propre loi en matière de biens immobiliers matrimoniaux sont entrées en vigueur le 16 décembre 2013 et les autres règles provisoires sont entrées en vigueur le 16 décembre 2014.

Comme ces règles fédérales ont des impacts très importants pour notre Nation et l'ensemble des membres résidant à Wendake ou y possédant des biens immobiliers, il est primordial que le CNHW procède à l'élaboration de sa propre loi, laquelle sera mieux adaptée à la réalité, aux valeurs et à la culture propres à notre Nation. Ainsi, un comité de travail (*Loi huronne-wendat sur les biens immobiliers*) présidé par la Chef Line Gros-Louis a été mis en place au mois de septembre 2017 afin de coordonner les travaux menant à l'élaboration de notre loi.

Le 27 novembre dernier, une séance publique d'information portant sur les règles fédérales provisoires et sur les travaux du comité a été tenue à Wendake et plus de cent personnes s'y sont présentées. Les représentants du comité ont pu ainsi recueillir les commentaires et opinions des membres relativement aux règles qui sont présentement applicables.

En janvier 2018, des groupes de discussion seront formés afin de bénéficier de l'apport des membres de la Nation quant au contenu d'une éventuelle loi huronne-wendat. Un questionnaire sera également mis en ligne pour obtenir l'opinion des membres n'ayant pu participer à une rencontre de discussion.

Le comité pourra ensuite débiter la rédaction d'un projet de loi à être soumis à la population. Nous vous tiendrons évidemment informés en détail des étapes à venir et nous espérons pouvoir compter sur la participation active des membres de la Nation, et ce, afin d'élaborer une loi qui sera véritablement adaptée à notre réalité.

BUREAU DU NIONWENTSİO

Recherches historiques et défense du territoire

Depuis le début de la présente année, l'équipe de recherche du Bureau du Nionwentsïo (BN) a poursuivi ses études ainsi que la rédaction du rapport final présentant la continuité de la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat. Le tout fait suite à l'exposé synthèse déposé aux gouvernements en 2016, dans le cadre des discussions mandatées par la Cour fédérale lors du jugement de décembre 2014. L'équipe a notamment procédé à l'analyse fine et approfondie de certains documents clés afin d'illustrer le sujet. Elle s'est également occupée de nombreux dossiers impliquant la fréquentation historique et contemporaine du

Nionwentsïo par les membres de la Nation. Citons les travaux de fouilles archéologiques effectués cet automne, sur l'emplacement du village huron-wendat à L'Ancienne-Lorette, ainsi que l'école d'été d'archéologie, en collaboration avec l'Université Laval, le tout ayant mené à des découvertes significatives.

Consultations provinciales

La Nation huronne-wendat est consultée annuellement par le gouvernement du Québec sur une multitude de projets divers. Le BN a donc procédé à l'analyse de plus de 200 consultations, notamment en lien avec le développement du territoire, des projets de lois et des règlements. Plusieurs consultations ont davantage retenu l'attention, comme les nombreux transferts des garanties d'approvisionnement et les règlements découlant de la *Loi québécoise sur l'environnement* (LQE).

Consultations fédérales

Cette année, beaucoup plus de consultations fédérales qu'aux cours des années précédentes ont été reçues. Entre autres, il faut signaler l'examen des processus environnementaux et réglementaires, de plusieurs projets portuaires, ainsi que des consultations sur des espèces en péril. Les efforts fournis auprès du gouvernement fédéral permettent aujourd'hui d'être consultés sur l'ensemble du Nionwentsïo, et même au-delà. C'est le cas incidemment du projet d'agrandissement du port de Montréal, situé à Contrecoeur.

Certification forestière

Le BN est très impliqué dans la certification forestière des compagnies œuvrant sur le Nionwentsïo, notamment le Forest Stewardship Council (FSC). À l'heure actuelle, cinq ententes ont été conclues sur notre territoire, permettant de développer des projets de partenariat, de protéger nos sites d'intérêts et d'être consultés sur la planification forestière.

Parc Harry Gros-Louis fils

Le CNHW de la Nation huronne-wendat a voté une résolution afin de commémorer le grand chasseur huron-wendat Harry Gros-Louis fils et souligner son lien avec la nature et le territoire, en sus de son implication dans la communauté, avec la jeunesse, pour le développement communautaire et la défense des droits et intérêts de la Nation. Il a donc été résolu de créer un parc naturel dans le secteur nord-ouest de Wendake nommé en son nom: Parc naturel Harry Gros-Louis fils. Des démarches ont d'ailleurs été entreprises par le BN afin de développer ce secteur et ainsi permettre à la population et à la jeunesse d'en jouir pour des activités communautaires, notamment par l'installation de panneaux d'interprétation, le développement de sentiers thématiques reliés à la nature, la transmission de savoirs, etc.

Projets biologiques

Au total, ce sont près de sept subventions qui ont été obtenues et quatre contrats qui ont été réalisés par l'équipe au cours de l'année 2016-2017. Grâce au financement disponible, il a été possible de poursuivre des travaux sur le contrôle de l'ours noir (pour favoriser la survie des jeunes caribous) ainsi que sur le rétablissement de l'omble chevalier et de l'anguille d'Amérique. Pour cette dernière espèce, le BN a conclu une entente avec le ministère Pêches et Océans pour l'aménagement d'échelles à anguilles sur des barrages du Nionwentsïo, dans le but de leur redonner des territoires de reproduction. Ce projet totalise environ 1,5 M \$ pour les cinq prochaines années.

Ajoutons la réalisation d'un inventaire des ponceaux du sentier de VTT traversant la réserve faunique des Laurentides et la poursuite de la collaboration avec l'école Wahta' et la Maison des jeunes pour l'exécution

de nombreuses activités (piégeage, chasse, pêche, etc.). Dans le cadre du projet de Beauport 2020, des membres de l'équipe du BN ont réalisé des travaux avec la compagnie *Englobe*, portant sur les poissons, notamment le bar rayé. Grâce à la certification FSC, deux contrats ont été complétés sur les terres du Séminaire de Québec, soit un inventaire de la grive de Bicknell et un autre évaluant les aménagements des frayères. Finalement, grâce à une offre de service du parc national urbain de la rivière Rouge en Ontario, le CNHW a participé à des travaux de restauration (c.à.d. plantation d'arbres). La compagnie OTERA a obtenu un contrat pour réaliser la phase I et II d'évaluation de sites contaminés près de Saint-Joachim grâce à sa qualification en matière d'approvisionnement.

Environnement à Wendake

Dans un souci de protection de l'environnement, le BN collaborera avec la Ville de Québec afin de réaliser une enquête des réseaux sanitaires et pluviaux. L'objectif est d'éliminer les niveaux de contamination des exutoires pluviaux se jetant dans la rivière Saint-Charles à Wendake.

L'évaluation de l'impact des activités du parc industriel Louis-Philippe Sioui sur le niveau sonore et la qualité de l'air des secteurs résidentiels avoisinants est complétée. Un rapport de la campagne d'hiver 2016 et d'été 2017 sera présenté au CNHW en début d'année 2018. Toujours dans le parc industriel, le BN a accompagné les commerçants afin d'installer de nouveaux réservoirs conformes au règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Le développement du secteur Yarha est avant-gardiste et adapté aux nombreux impacts que peuvent avoir les développements résidentiels sur l'environnement. Le BN évalue présentement l'état actuel du système de gestion des eaux pluviales du secteur afin d'améliorer cette gestion, protéger les sources d'eau potable, et de réduire l'empreinte écologique.

Gardiens de territoire et loi sur les camps hurons-wendat

Cette année, le BN a analysé près d'une quinzaine de demandes pour la construction ou l'utilisation de sites familiaux sur le Nionwentsïo. Ce sont près de 200 emplacements qui sont actuellement occupés par des membres de la Nation. Les gardiens de territoire ont encore une fois la responsabilité de s'assurer que les sites octroyés et les installations qui y sont érigées soient conformes à la *Loi de la Nation huronne-wendat concernant l'aménagement de sites et de constructions à des fins d'activités coutumières sur le Nionwentsïo*. L'hiver prochain, les efforts seront concentrés sur l'accréditation de nombreux camps conformes à la Loi.

Harmonisation forestière

La saison de consultation des plans de coupe est déjà débutée pour la saison 2018. En 2017, de très nombreux secteurs de coupe ont été analysés par le BN et de nombreuses mesures d'harmonisation ont été convenues avec le Ministère et les compagnies forestières. Les relations sont cordiales et le BN déploie toujours les efforts nécessaires afin de protéger les droits, activités et intérêts des membres de la Nation huronne-wendat présents sur le territoire.

Chasse à l'orignal

Un total de 130 groupes de chasseurs a participé au tirage au sort. Au total ce sont 81 orignaux qui ont été prélevés pendant la période de chasse régulière. Aussi, sept orignaux ont été récoltés durant la chasse communautaire. Comme par le passé, cette viande sera distribuée à la communauté, au comptoir Agoshin ainsi que par le biais de certaines activités spéciales.

CENTRE DE LA FORMATION ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE HURON-WENDAT

Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, Mme Isabelle Therrien, les actions déjà entamées se poursuivent et de nouvelles façons de collaborer ont été adoptées. L'une d'entre elles vise à assurer un climat de travail basé sur la confiance, la communication, la rigueur et l'intégrité.

De plus, la mise sur pied de comités de travail au sein de chacun des secteurs a permis de redistribuer équitablement et efficacement les tâches, de bien définir les rôles et les tâches des employés et d'augmenter l'efficacité et l'efficience des travaux.

Formation professionnelle

Les étudiants en comptabilité et en coiffure terminent leurs formations respectives cette année. Concernant la formation professionnelle SASI – Santé, assistance et soins infirmiers, le cours se poursuit et les élèves sont en grande réussite. De plus, un nouveau cours, Hygiène et salubrité en milieux de soins, débutera le 29 janvier 2018 et celui de charpenterie-menuiserie en avril 2018.

Formation générale aux adultes

De nouveaux profils de formation verront le jour, dont les objectifs visent à offrir un milieu de vie stimulant adapté aux réalités autochtones, développer les compétences personnelles et académiques des élèves, favoriser la persévérance scolaire, augmenter le taux de diplomation et de qualification, favoriser un milieu sain et bienveillant qui respecte les valeurs et la culture de la clientèle desservie. Trois profils seront offerts dès janvier 2018: Arts de la scène – Création littéraire – Création médiatique. Le profil Santé, sports et plein air sera offert à l'automne 2018.

Formation à distance

Offerte aux membres des communautés éloignées ne pouvant se déplacer au CDFM. Cette formation permet aux individus de concilier travail, famille et vie personnelle avec leurs études.

Secteur de la main-d'œuvre

Un projet élaboré pour les femmes entrepreneures autochtones a débuté cet automne, visant à offrir aux femmes un service permettant de développer leur projet d'entreprise tout en ayant une personne-ressource pour les accompagner. Ce projet est réalisé en partenariat avec une doctorante de l'Université Laval.

Entente entre les services éducatifs et le CDFM

L'entente a été finalisée afin que la gestion de la politique de financement de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire soit dorénavant assumée par le CDFM. L'objectif est d'assurer un continuum de services efficaces et efficients aux parents membres de la communauté.

Sécurité du revenu

Étant également un aspect géré par le CDFM, un projet concernant la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de la sécurité du revenu a été amorcé. L'intention est de diminuer le nombre de clients bénéficiaires de la sécurité du revenu et d'augmenter la réinsertion à l'emploi.

Secteur Culture, Langue et Patrimoine

Ce dossier portant sur les jeux traditionnels wendat vient de se terminer. En tout, 19 « kits » ont été montés et ceux-ci seront distribués dans la communauté (école primaire, centre de santé, maison des jeunes, etc.). Les jeux retrouvés dans ces ensembles sont les suivants : jeu du bol, jeu de pailles, jeu de mocassins, crosse, serpent de neige, etc.

Varia

Un processus de sélection concernant une œuvre wendat qui sera placée sur une artère principale en Ontario a été initié et le projet Emery, également en Ontario et qui concerne l'implication d'éléments wendat à l'intérieur d'une piste cyclable, se poursuit.

Concernant le cours de maintien des traditions offert durant la période estivale, un nouveau DVD a été produit, portant sur les outils et accessoires de chasse wendat et le cours de maintien des traditions pour l'été 2018, qui touchera la confection de canots, est en préparation.

Afin d'intégrer la culture auprès des enfants, des journées culturelles sont offertes à l'école primaire. Un cours de langue wendat est également associé au programme d'Arts, culture et langue de la 1ère année à la 6e année du primaire et des cours de langue wendat sont adjoints aux activités du CPE Orak.

Une belle nouveauté pour les cours de langue wendat consiste en une offre de notre agent culturel pour une formation en ligne débutant en janvier 2018, qui sera offerte aux 250 Hurons-Wendat résidant dans la région de Montréal. Le dossier de la revitalisation de la langue se poursuit et la création du site Internet est en cours de réalisation. D'autres projets verront également le jour d'ici 2019.

À la suite du succès de l'activité de la Cabane d'automne tenue en septembre 2017, la cabane de printemps se tiendra les 26 et 27 mai 2018. Un événement à ne pas manquer!

À la bibliothèque Yahiatonhka', plusieurs ateliers ont été réalisés à l'automne 2017 et une nouvelle programmation sera diffusée dès janvier 2018.

Finalement, des ateliers de fabrication de bijoux en piquants de porc-épic ont également été offerts cet automne par Mme Isabelle Sioui et un cours de savoir-faire sur la confection de collerettes débutera en début d'année 2018.

ÉCOLE WAHTA'

Les dernières nouvelles

Une première bonne nouvelle est à l'effet que l'école Wahta' est devenue une école associée avec l'Université Laval et la faculté des sciences de l'éducation. C'est la seule école des Premières Nations qui bénéficie d'une telle reconnaissance. Les caractéristiques d'une école associée sont les suivantes :

Une institution en continuel devenir :

- reconnue par l'Université Laval;
- régie par un protocole d'entente entre l'université et la commission scolaire ou l'école privée;
- intégrant dans son « projet éducatif » l'accueil des stagiaires dans le cadre d'un programme de formation pratique en contexte scolaire.

Une équipe de formateurs professionnels:

- enseignants experts capables de communiquer leur savoir pratique;
- inscrits dans une démarche de formation-ressourcement sur la supervision des stagiaires;
- privilégiant une approche de formation à l'enseignement axée sur la réflexivité et la coopération;
- en association avec des formateurs universitaires dans un cadre partenarial.

Une direction d'école soucieuse de l'avenir de la profession qui, en collaboration avec l'Université Laval, s'assure du développement de:

- la formation pratique des stagiaires;
- la formation continue du personnel enseignant;
- la recherche en collaboration entre les enseignants et les universitaires dans le contexte de son institution.

D'autres nouvelles intéressantes

Les premières portes ouvertes ont été tenues pour permettre aux gens de la communauté de connaître la qualité du personnel et son professionnalisme, la sécurité de l'école et surtout tous les excellents services offerts aux élèves, élément distinctif qui caractérise l'institution. Cette activité s'est révélé un franc succès.

La langue et la culture ont été intégrées directement dans le curriculum du cours langue, arts et culture. Nos enfants ont la chance d'apprendre notre langue, notre culture, nos chants et nos danses traditionnelles.

Le programme des communautés d'apprentissages se poursuit et toute l'équipe travaille ensemble à la réussite de tous. Cette année, un accent est mis en mathématique (résoudre). Les évaluations seront produites et fournies à toutes les autres écoles membres du CEPN qui confie ce mandat à l'école, en guise de reconnaissance de la qualité et du professionnalisme pour le travail accompli.

Les activités culturelles se poursuivent en collaboration avec le Nionwentsio : chasse, pêche, trappe, pêche blanche, élevage du saumon et interprétation de l'oie blanche.

Toutes les classes ont été aménagées pour répondre aux besoins des élèves, vélos-bureaux, tabouret, affichage, tables ajustables, etc.

Des journées de partage de culture huronne-wendat sont vécues avec d'autres écoles, chants, conférences, etc. Le défilé du père Noël le 21 décembre cheminera dans les rues de Wendake.

Le vendredi 8 décembre, en compagnie du maire de l'Ancienne-Lorette, M. Émile Loranger, j'ai personnellement participé à l'événement tenu avec le Collège de Champigny sur le respect des différences. Le tout s'est déroulé à l'église de l'Ancienne-Lorette et faisait suite à la parade des pères Noël visant à ramasser des dons destinés à sept fondations. Plus de 1 300 participants étaient réunis pour partager sur ce sujet. Dix-sept élèves de l'école Wahta', sous la supervision de Mme Andrée Levesque, ont présenté de merveilleux chants hurons-wendat dans le chœur, au cours de cette activité.

SANTÉ, LOISIRS ET SERVICES SOCIAUX

M. Denis Lessard occupe depuis le 31 août 2017 les fonctions de directeur Santé, Loisirs et Services sociaux. Le nouveau responsable connaît bien les dossiers de cette direction puisqu'il a été directeur-adjoint des dossiers de la Santé au cours des trois dernières années. Son expertise en ce domaine de même que ses compétences en gestion en font un candidat de choix capable de mener à bien les différents programmes de la Nation huronne-wendat en matière de services de santé et services sociaux. Son sens de la créativité et de

l'innovation ont permis la mise sur pied d'une clinique de soins de première ligne au centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent, de même que l'ouverture d'une clinique jeunesse. En plus de la direction de la Santé, M. Lessard continuera d'assumer la responsabilité des soins infirmiers de même que celle de la gestion des risques. Le bien-être de la population demeure la priorité du département et c'est dans cet esprit d'amélioration de l'accessibilité des services qu'il est permis d'espérer pouvoir accueillir de jeunes médecins au centre de santé, et ce, dans un avenir rapproché.

WENDAKE SUD

L'équipe de la Nation huronne-wendat des dossiers de l'Ontario poursuit toujours ses efforts pour assurer la défense et la protection de nos droits, notre patrimoine et nos intérêts en ce qui concerne notre héritage en Ontario. J'ai eu l'occasion, au cours des derniers mois, de rencontrer notamment la ministre fédérale des Affaires autochtones, Mme Jane Philpott, dont la circonscription est située à Markham-Stouffville. La ministre et ses collègues maires des municipalités environnantes sont enthousiastes à l'idée de développer des projets en partenariat avec notre Nation. L'équipe se rend régulièrement en Ontario pour effectuer le suivi de projets en cours et rencontrer divers partenaires. Les relations bilatérales ont été renforcées entre la Nation et plusieurs ministères, institutions, comtés et municipalités, comme Metrolinx, la Ville de Barrie, Hydro One, le CN et la Ville de Toronto, entre autres. Je tiens à remercier l'équipe ainsi que nos huit surveillants de chantier qui ont passé les derniers mois loin de leurs familles afin de veiller aux intérêts de la Nation.

SERVICES POLICIERS DE WENDAKE

Après quatre années à agir à titre de directeur des Services policiers de Wendake, M. Daniel Langlais a terminé son mandat le 31 octobre 2017. Nous le remercions pour tout le travail accompli au cours de ces années. M. Jean Duchesneau est maintenant le directeur de ce service et il a été nommé à ce poste lors d'une cérémonie d'assermentation tenue le 2 novembre 2017 à l'HMPN.

La coordination des mesures d'urgence de Wendake est désormais sous la responsabilité du directeur de police. Le comité des mesures d'urgence a été restructuré et complété. Une formation en gestion des risques et planification des urgences sera dispensée à l'ensemble des membres du comité ne l'ayant pas déjà suivie. Cette formation est offerte en collaboration avec la section de Gestion des urgences/Affaires Autochtones et du Nord Canada.

Depuis juin 2017, le poste de police est équipé d'une génératrice qui permet au service de police de demeurer autonome et opérationnel à 100% en cas de panne d'électricité. De plus, un nouveau véhicule de patrouille, un Ford Explorer police Interceptor 2017, sera opérationnel d'ici Noël.

En terminant, au cours des derniers mois, il y a eu embauche de trois nouveaux policiers temporaires. Il s'agit de M. Nick Robitaille-Duchesne, Mme Sarah Pageot et Mme Sarah Boily.

INDUSTRIE TOURISTIQUE DE WENDAKE

L'Industrie touristique de Wendake s'est vue décerner le Prix canadien du tourisme culturel autochtone, lors de la remise des Grands Prix du tourisme canadien, tenue à Gatineau le 29 novembre 2017. Ceci signifie que ce secteur propose actuellement l'offre touristique autochtone la plus complète au Canada, formée de nos artisans, nos boutiques, nos restaurants, notre bistro, notre Pow Wow et son magnifique cercle de danse, notre village reconstitué, notre Musée, notre maison-longue nationale et notre magnifique hôtel. Il faut également souligner tout le professionnalisme des équipes œuvrant dans le secteur touristique. À titre d'indication, Wendake était le seul produit touristique de la grande région de Québec à être en nomination.

De plus, le secteur a participé au Congrès international de tourisme autochtone, organisé par l'Association de tourisme autochtone canadien à Calgary du 6 au 9 novembre dernier. L'événement se tenait dans la communauté de la Nation Tsuut'ina, sur son territoire traditionnel du traité no.7, plus précisément au Grey Eagle Hotel & Casino. L'HMPN, le centre de conférence ainsi que le casino représentent des produits attrayants et la grande majorité des employés sont autochtones. Par contre, la signature autochtone dans le design est inexistante. L'Office de tourisme de Wendake y a remporté la palme dans la catégorie nationale « Entreprise la plus améliorée de l'année » qui récompense l'entreprise présentant la meilleure croissance au cours de l'année, celle s'étant le plus ajustée aux exigences et aux goûts de plus en plus grandissants des différentes clientèles. Citons l'ajout d'une piscine et d'un petit gymnase à l'HMPN, le pavoisement des terminaux de croisières, un toit sur l'amphithéâtre du Carrefour, le spectacle Wendake Endi', des audio-guides au Musée huron-wendat et la traduction de la visite en six langues, en sus de quelques lignes en huron-wendat.

Il y a aussi eu la visite des installations de Parc Canada dans le Vieux Québec et, en retour, la visite des nôtres par leurs représentants. L'objectif poursuivi est de bénéficier de leur emplacement pour faire parler de nous en haute saison et rechercher également la manière dont il est possible de présenter une offre de visites intéressantes aux groupes scolaires, principalement pour le Musée huron-wendat.

Des nouvelles du Musée huron-wendat

Le poste de responsable de la gestion et du développement des affaires est comblé depuis le 5 décembre 2017 par Mme Alexandra Leconte, détentrice d'un baccalauréat en histoire de l'art, d'une maîtrise en muséologie et un programme de deuxième cycle en management public de l'école nationale d'administration publique (EBNAP). Mme Leconte occupera ce poste à raison de trois jours par semaine en décembre et à temps plein à compter de janvier 2018. Cette nouvelle employée travaille dans le milieu muséal depuis 10 ans et son dernier emploi était comme directrice générale du Centre d'interprétation de la Côte de Beaupré.

La nouvelle exposition temporaire peut être visitée depuis le 14 décembre 2017. Un vernissage présentera le travail de l'aiguille mis en valeur. Quant au projet avec le MCCQ afin d'obtenir une reconnaissance, il va bon train. M Jean Desautels travaille énormément sur le dossier de la réserve du Musée puisque cet élément ainsi que l'utilisation des espaces font partie des exigences spécifiques à respecter. Des travaux de réaménagement du local d'animation débiteront sous peu et deux bureaux y seront ajoutés pour la recherchiste et le chef d'équipe.

Par ailleurs, une nouvelle demande a été déposée par un membre du CA, M. Jean Desautels, à Patrimoine canadien en date du 30 octobre dernier concernant «la collection du Musée : *son système de gestion des collections et sa réserve*». Ce projet totalise 100 000 \$ d'investissement alors que la sollicitation d'aide financière est de l'ordre de 50 000 \$. L'autre moitié du montant nécessaire sera défrayé par le MHW et il couvrira principalement les salaires.

Le recouvrement extérieur du Musée étant à renouveler, une demande de subvention a aussi été présentée à Patrimoine canadien. Le projet de réfection est évalué à plus de 177 000 \$ et la prévision est de débiter les travaux à l'automne 2018, si le financement demandé est accepté.

La collection du Musée se chiffre à plus de 2 000 artefacts actuellement, 800 de plus qu'en 2008. Il est donc impérieux de trouver des locaux adéquats pour les installer, la réserve n'étant plus assez grande. Nous sommes actuellement à la recherche, à Wendake, de tels emplacements qui devraient idéalement avoir entre 1 200 et 1 500 pieds carrés.

L'année de l'ouverture du Musée huron-wendat avait été l'année la plus achalandée (23 500 personnes). Nous avons bonne confiance que ce nombre de visiteurs sera dépassé durant l'année en cours (20 400 personnes). Une partie de la clientèle actuelle est majoritairement constituée de groupes touristiques et scolaires. Le fait d'offrir maintenant des audio-guides aide à trouver de nouveaux marchés tels que les clientèles chinoise, allemande, italienne, espagnole, etc.

Il est important de rappeler que cette année encore, le CNHW injectera 300 000 \$ au soutien de cette institution.

ÉVÉNEMENT - KWE! À la rencontre des peuples autochtones

La Nation huronne-wendat était l'hôte, sur son territoire, de l'événement «KWE! À la rencontre des peuples autochtones», tenu à place de l'Assemblée nationale à Québec, au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail. Ayant pour objectif de sensibiliser la population aux réalités des Premières Nations, cet événement a connu un succès monstre avec des milliers de visiteurs. Notre Nation a pu occuper une place de premier plan en mettant en valeur ses savoir-faire, sa culture et sa langue. Nous sommes déjà à l'œuvre avec nos partenaires pour l'édition 2018. L'engagement et l'enthousiasme exprimés par les acteurs politiques de toute la région de la Capitale-Nationale, ainsi que par plusieurs autres collaborateurs, confirment que cet événement est dorénavant un incontournable.

ÉPILOGUE

À la lecture de ce dernier rapport de 2017, nous ne pouvons que nous féliciter solidairement pour tout le travail accompli et pour les réalisations qui font notre fierté collective. Nous ne laissons personne de côté, nous faisons appel à nos forces vives, nous priorisons nos aînés et nous investissons dans le succès académique de nos jeunes.

Défendons nos droits et notre territoire national, c'est ce que nous possédons collectivement de plus précieux. Nous agissons directement auprès du gouvernement fédéral afin d'inclure tous nos membres au sein de la Nation, tout en corrigeant les clauses discriminatoires ayant comme conséquence de priver nos membres de l'exercice plein et entier de leurs droits. Ce temps est révolu. Nous sommes à l'œuvre, unis et forts de notre traité national négocié de Nation à Nation. Protégeons-le avec sagesse dans l'esprit de nos ancêtres.

Enfin, je voudrais, au nom de l'ensemble de tous les Chefs, offrir nos plus chaleureuses condoléances à toutes les familles endeuillées. À ceux et celles qui souffrent, sachez que nous sommes avec vous en toute circonstance et que la nouvelle année vous apportera plus de lumière et d'espoir.

Passons un beau Noël et de Joyeuses Fêtes ensemble et n'oublions jamais que nous constituons la plus belle Nation. Belle de cœur et d'esprit!

À bientôt, Önenh!

Konrad Sioui
Grand Chef